Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 035-213501653-20260219-2026_16-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de MARCILLÉ-ROBERT

Département d'Ille et Vilaine, Arrondissement de Fougères-Vitré

Séance du 19 février 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 14
Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 9
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13
Quorum réuni
Date de la convocation : 12-02-2026
Date d'affichage : 12-02-2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf février à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur DIVAY Laurent, maire.
Présents : Mesdames et Messieurs : COLAS Isabelle, PELHATE Denis, FAUCHON Pierrick, BALARD Maryvonne, AOUSTIN Sylvie, LEPAGE Jérôme, LOAËC Gwénaëlle et RESTIF Benjamin
Absents : ORY Patrick
Absents excusés :, VALLÉE Pierrick, HOUSSAIS Isabelle, ARONDEL Régis, COURTIGNÉ Jordan
Pouvoirs : VALLÉE Pierrick a donné pouvoir à DIVAY Laurent
HOUSSAIS Isabelle a donné pouvoir à FAUCHON Pierrick
ARONDEL Régis a donné pouvoir à PELHATE Denis
COURTIGNÉ Jordan a donné pouvoir à RESTIF Benjamin
A été élu secrétaire de séance : LOAËC Gwénaëlle

Délibération n° 2026-16

Finances : Avance de subvention au SIRS

Monsieur Le Maire explique que la trésorerie du SIRS est très limitée. Afin de payer les salaires de février et mars, en attendant les votes des budgets, Monsieur Gatel, Président du SIRS a demandé à chaque commune membre de bien vouloir verser une avance sur la future subvention 2026 accordée au SIRS. Monsieur Le Maire propose de verser 2000 € d'avance.

Après en avoir délivré le Conseil municipal, à l'unanimité,
- **AUTORISE** le Maire à faire une avance de 2000 € sur la subvention 2026 qui sera accordée au SIRS.
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme au registre, certifié exécutoire
Le Maire, DIVAY Laurent

Le secrétaire de séance, LOAËC Gwénaëlle